

Auxerre, le 14 novembre 2014

L'inspectrice de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants
des écoles de la circonscription d'Auxerre 1

Circonscription d'Auxerre 1

Téléphone

03 86 72 20 43

Télécopie

03 86 51 21 30

Courriel

secaux1@ac-dijon.fr

<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/>

Note de service n°4

12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Objet : animations pédagogiques 2014/2015

Conformément à la circulaire n° 2013-019 du 4 février 2013, publiée au BO n°8 du 21 février 2013, le plan de formation de circonscription se décline de la manière suivante :

- 9 heures de formation départementale sur le thème de la compréhension, organisée sous forme de temps de formation à distance, articulés à des actions en présence de formateurs (distanciel/présentiel).
- 9h d'animations pédagogiques de circonscription :
 - deux animations au choix parmi les trois proposées (6 h) ;
 - 1h30 dévolues à la rédaction de l'avenant au projet d'école et 1h30 restantes pour lesquelles des informations vous seront apportées ultérieurement.

Vous trouverez en annexes, trois documents :

- le plan de formation détaillé ;
- un tableau récapitulatif des dates et des lieux, par secteur de collège ;
- un tableau à compléter par vos choix et à retourner à Valérie Chalon, CPC en charge du dossier des animations pédagogiques (cpc2aux1@ac-dijon.fr).

Cas particuliers :

- Les membres du RASED et les enseignants de CLIS peuvent participer à toute action du plan de circonscription.
- Les enseignants à temps partiel participeront aux animations pédagogiques en fonction de leur quotité de travail. La priorité sera donnée aux formations départementales.
- Les enseignants sur des postes fractionnés se positionneront sur un cycle au choix.
- Les enseignants remplaçants :
 - sur un congé long, peuvent participer aux animations de la circonscription de l'école dans laquelle ils exercent. **Ils devront néanmoins le faire savoir à Valérie Chalon ;**
 - sur des congés courts, participeront aux animations de la circonscription de laquelle dépend leur école de rattachement.
- Les enseignants en poste sur des classes à cours multiples, se positionneront sur les animations correspondant au niveau de classe le plus représenté en terme d'effectif.

France Biarnès-Kihl